

SST Formation Initiale - Sauveteur Secouriste du Travail

Financement
Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
ABSKILL I - ESTILLAC AGEN 05.53.98.60.90 agen@abskill.com
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salaré(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
PUBLIC CIBLE : Groupe de 4 à 10 personnes maximum. _Toute personne souhaitant occuper la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail sur son lieu de travail. PRÉREQUIS DE LA FORMATION : Aucun
Prérequis pédagogiques :
MOYENS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION : Ressources documentaires : guide des données techniques et conduites à tenir (INRS), document de référence SST, plan d'intervention et pictogrammes, aide-mémoire SST (INRS ED 4085) _Matériel de simulation : 1 défibrillateur de formation avec accessoires, 1 lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec dispositifs de protection individuelle _Divers matériels pour la réalisation de simulation _Matériel d'entretien des mannequins et accessoires _Malette du formateur SST INRS _Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur __ _La formation est assurée par l'équipe pédagogique du groupe ABSKILL, au sein de laquelle chaque membre doit pouvoir avoir justifié d'une expérience professionnelle spécifique de 5 à 10 ans avant de devenir formateur. _Les formateurs de formateur au monitorat SST sont certifiés par l'INRS et suivent un plan de formation continue piloté par l'INRS. MODALITÉS ENSEIGNEMENT : Formation entièrement présentielle Suivi : Suivi : chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Evaluation : L'apprenant doit être présent tout au long de la formation pour être évalué. 2 épreuves certificatives sont prévues : – 1ère épreuve : mise en situation d'accident de travail simulée et analyse avec le formateur – 2ème épreuve : entretien entre le candidat et le formateur, ayant comme support la mise en situation de travail simulée Certification selon les critères d'évaluation définis par l'INRS. Validation : Remise d'une attestation de formation individuelle En cas de réussite à l'examen, le certificat SST (modèle national) est délivré avec une validité de 24 mois RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation avec un résultat favorable
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation
OBJECTIFS DE LA FORMATION SST FORMATION INITIALE – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours _Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise, _Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise, _Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection. POINTS FORTS DE LA FORMATION SST FORMATION INITIALE – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : La formation est assurée par l'équipe pédagogique de Forget Formation, au sein de laquelle chaque membre doit pouvoir avoir justifié d'une expérience professionnelle significative avant de devenir formateur. DURÉE DE LA FORMATION : 3 jours (21 heures)
Contenu et modalités d'organisation
CONTENU DE LA FORMATION : Le cadre juridique de l'intervention du moniteur SST en/hors entreprise : Le processus d'alerte aux populations et les mesures de protection : La reconnaissance des dangers persistants : La suppression ou l'isolation du danger L'examen de la victime : La suppression ou l'isolation du danger L'examen de la victime : L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement : Le secours à la (aux) victime(s) : Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention au sein de l'entreprise : Le repérage des situations d'urgence dans le cadre du travail : La suppression ou la réduction des situations dangereuses au sein de l'environnement de travail : L'information aux personnes en matière de prévention :
Parcours de formation personnalisable ?
Oui
Type de parcours
Mixte
Validation(s) Visée(s)
> Attestation de fin de formation
Et après ?
Suite de parcours
Non renseigné
Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00437620	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Estillac (47)	ABSKILL I - ESTILLAC		Non éligible	
00507565	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Estillac (47)	ABSKILL I - ESTILLAC		Non éligible	